

L'Évangile du dimanche : le vêtement de noces

Évangile du dimanche 28 du temps ordinaire (cycle A) et son commentaire

Évangile (Mt 22, 1-14)

En ce temps-là,

Jésus se mit de nouveau à parler aux grands prêtres et aux pharisiens, et il leur dit en paraboles :

« Le royaume des Cieux est comparable à un roi qui célébra les noces de son fils.

Il envoya ses serviteurs appeler à la noce les invités, mais ceux-ci ne voulaient pas venir.

Il envoya encore d'autres serviteurs dire aux invités :

‘Voilà : j'ai préparé mon banquet, mes bœufs et mes bêtes grasses sont égorgés ; tout est prêt : venez à la noce.’

Mais ils n'en tinrent aucun compte et s'en allèrent, l'un à son champ, l'autre à son commerce ; les autres empoignèrent les serviteurs, les maltraitèrent et les tuèrent.

Le roi se mit en colère, il envoya ses troupes, fit périr les meurtriers et incendia leur ville.

Alors il dit à ses serviteurs :

‘Le repas de noce est prêt, mais les invités n'en étaient pas dignes.’

Allez donc aux croisées des chemins : tous ceux que vous trouverez, invitez-les à la noce.'

Les serviteurs allèrent sur les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, les mauvais comme les bons, et la salle de noce fut remplie de convives.

Le roi entra pour examiner les convives, et là il vit un homme qui ne portait pas le vêtement de noce.

Il lui dit :

'Mon ami, comment es-tu entré ici, sans avoir le vêtement de noce ?'

L'autre garda le silence.

Alors le roi dit aux serviteurs : 'Jetez-le, pieds et poings liés, dans les ténèbres du dehors ; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents.'

Car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. »

Commentaire

Dans cette parabole, Jésus nous parle d'un roi qui invite de nombreux convives au banquet de noces de son fils où, étonnamment, aucun des invités ne se rend. Tous se trouvent des excuses, et finalement, personne ne vient.

« Ils disent qu'ils ont autre chose à faire ; certains font même preuve d'indifférence, de détachement, voire d'irritation. Dieu est bon envers nous, il nous offre gratuitement son amitié, il nous offre gratuitement sa joie, son salut, mais souvent, nous n'accueillons pas ses dons, nous plaçons au premier plan nos préoccupations matérielles, nos intérêts et même quand le Seigneur nous appelle, souvent, il semble qu'il nous dérange », nous dit le Pape François[1].

Dieu connaît des refus et des rejets de la part de ceux à qui il offre ses dons. Mais son amour ne connaît pas le découragement. C'est pourquoi, il envoie ses serviteurs sur tous les chemins et invite au banquet tous ceux qui viennent à lui, bons et mauvais sans distinction. Il est frappant de constater que même les mauvais sont invités. Le Seigneur n'exclut personne de son appel. L'invitation, qui avait été rejetée par certains, trouve un bon accueil chez d'autres qui ne faisaient pas partie de son cercle de connaissances auparavant, des personnes avec qui il n'avait aucune relation. Hommes et femmes, de toute culture et condition, même si nous ne prions pas ou que nous n'avons pas de relations avec Dieu, nous sommes tous appelés à la sainteté, à partager la gloire du ciel. Personne n'est exclu.

« Tous les fidèles connaissent les noces et le festin du fils du Roi »,

disait Saint Augustin en commentant ce passage de l'Évangile. « On sait aussi que cette table divine est dressée pour quiconque est de bonne volonté. Mais si rien n'empêche d'en approcher, il faut faire grande attention aux dispositions qu'on y apporte »[2].

L'invitation généreuse de Dieu, représenté par un roi, à participer à la gloire céleste, est symbolisée par la fête du mariage. Elle est gratuite et universelle.

Or, l'Évangile dit que « le roi entra pour examiner les convives, et là il vit un homme qui ne portait pas le vêtement de noce » (v. 11). Ceux qui étaient là avaient été invités, comme tous les hommes sont invités au salut. La porte est ouverte pour tous ceux qui veulent entrer, mais avant de jouir de la gloire, il y aura un jugement. Le juge suprême, qui est capable de voir au plus profond des

cœurs, appréciera ce qui se trouve dans la vie de chacun. "Jésus a annoncé dans sa prédication le Jugement du dernier jour », rappelle le Catéchisme de l'Église catholique. « Alors, seront mis en lumière la conduite de chacun et le secret des cœurs. Alors sera condamnée l'incrédulité coupable qui a tenu pour rien la grâce offerte par Dieu. L'attitude par rapport au prochain révélera l'accueil ou le refus de la grâce et de l'amour divin (...). Le Fils n'est pas venu pour juger, mais pour sauver et pour donner la vie qui est en lui. C'est par le refus de la grâce en cette vie que chacun se juge déjà lui-même, reçoit selon ses œuvres et peut même se damner pour l'éternité en refusant l'Esprit d'amour »[3].

Seuls ceux qui sont dignement disposés peuvent s'asseoir à la table.

Dans la parabole de Jésus, il est clair que, quel que soit notre passé, il est

indispensable de porter le vêtement de nocces, c'est-à-dire d'avoir une âme pure et un cœur repentant, d'adopter un style de vie qui soit un témoignage de charité envers Dieu et le prochain. Jésus invite tout le monde à sa table, mais il exige le respect pour s'en approcher. C'est pourquoi Saint Paul a rappelé aux chrétiens de Corinthe que, pour assister au banquet de l'Eucharistie, le sacrement où l'on annonce la gloire céleste, il leur faut en premier lieu examiner soigneusement leur conscience : "Que chacuns'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit sa propre condamnation" (1 Corinthiens 11, 28-29).

Même si nous nous sentons indignes, aujourd'hui est un bon jour pour purifier notre âme, embrasser l'amour et jouir de l'invitation que

Jésus nous fait de participer au banquet céleste.

[1] Pape François, Angélus 12 octobre 2014.

[2] St. Augustin, Sermon 90, n. 1

[3] Catéchisme de l'Église catholique, nn. 678-679

Francisco Varo / Photo: Juliette F - Unsplash

pdf | document généré
automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-lu/gospel/l-evangile-du-dimanche-le-vetement-de-noces/> (2 avr. 2025)